



COMMUNE d'ARGELES-GAZOST

DECHETS de JARDIN et DECHETS VERTS

Madame, Monsieur,

Il est rappelé à chacun, que tous les DECHETS VERTS sont recueillis gratuitement pour recyclage, à la déchetterie cantonale :

	Z.I du Sailhet 05.62.97.91.99
Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre du lundi au samedi 8h30-12h00 / 14h00-17h45	Horaires d'hiver du 1er novembre au 28 février du lundi au samedi 8h30-12h00 / 14h00-17h15

La Commune assure l'enlèvement dans les conditions suivantes, des DECHETS VERTS résultant de l'entretien courant des cours et jardins pour les personnes qui, **pour des raisons physiques ou matérielles ne peuvent pas évacuer ces déchets** :

- en sacs parfaitement liés et ne dépassant pas 40 kg,
- en un seul tas limité à 1 m³,
- stockés chez vous et non sur la voie publique.

Afin d'organiser au mieux cette collecte, chaque demande d'enlèvement fera l'objet d'une inscription en Mairie (tél.05.62.97.22.66).

Ne sont pas concernés et ne seront pas assurés par la Commune, les enlèvements provenant de travaux importants (tailles de haie et élagage d'arbres).

Pour tout autre renseignement, s'adresser à la Mairie.

Merci de votre coopération.